

Construire – un investissement sûr dans l’avenir

constructionsuisse: cérémonie d’ouverture de la Swissbau au centre de congrès «Messe Basel»

Consacrée au thème «Après le crash boursier – construire, un investissement sûr dans l’avenir», la cérémonie d’ouverture de la Swissbau 03 a été haute en couleurs, grâce notamment au concours de conférenciers de marque. Les personnes présentes ont affiché un optimisme modéré quant à un tel constat. Les membres de *constructionsuisse* sont appelés, d’une seule et même voix, à faire part des postulats de la branche afin de leur donner l’impact nécessaire auprès des milieux intéressés.



Photo: SZ

Tous les intervenants à la cérémonie d’ouverture de la Swissbau se sont accordés à dire que la branche de la construction doit formuler ses postulats d’une seule et même voix pour que ceux-ci ne restent pas lettre morte. Heinz Klausner, Gustave E. Marchand, le conseiller aux Etats Hans Hofmann, Pierre Triponez, conseiller national, le professeur Bernd Schips, Hans F. Vögeli et Hansjörg Zimmerli.

A la fin des années quatre-vingt et au début de la décennie qui a suivi, l’environnement en matière de crédits s’est radicalement modifié (new rating), ce qui a eu des conséquences fatales pour bon nombre d’entreprises et projets de construction. Les sociétés de bancassurance ont fait leur apparition;

en faisant de la propagande en faveur du placement de la fortune en papiers-valeurs et la shareholder-value, elles ont entraîné un sensible accroissement des entreprises cotant leurs titres aux bourses.

Participants

- Cérémonie conduite par Hansjörg Zimmerli, président du groupe Aménagement et enveloppe du bâtiment de *constructionsuisse*, président central de l'Association suisse de menuisiers et de fabricants de meubles.
- Débat animé par le conseiller national Pierre Triponez, directeur de l'USAM.
- Participants au débat et conférenciers: le conseiller aux Etats Hans Hofmann, président de *constructionsuisse*; Gustave E. Marchand, directeur de l'Office fédéral des constructions et de la logistique; le professeur Bernd Schips, directeur du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich; Hans F. Vögeli, CEO de la Banque cantonale de Zurich; Heinz Klausner, président de la communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage privés (IPB).

Les cours des titres ont haussé dans le sillage de l'augmentation de la demande. Compte tenu de cette évolution, la valeur boursière enregistrée par une firme n'a pas tardé à être diamétralement opposée à la valeur intrinsèque. Les shareholders en profitaient systématiquement. Les investissements immobiliers n'avaient rien à opposer aux performances attendues dans les opérations boursières. La suite du feuilleton nous est connue. On a assisté à un effondrement sans limite des cours et la substance pour les investissements faisait défaut.

Le groupe Aménagements et enveloppe du bâtiment de *constructionsuisse* a donné la possibilité aux spécialistes en économie, politique et issus des milieux universitaires d'émettre leur opinion sur ce thème lors de la cérémonie d'ouverture de la Swissbau.

A la fois sûrs et payants

Après les souhaits de bienvenue de Hansjörg Zimmerli, président du groupe Aménagement et enveloppe du bâtiment, le président de *constructionsuisse* le conseiller aux Etats Hans Hofmann a indiqué que les investissements de construction s'avéraient à la fois sûrs et payants à long terme, qu'il s'agisse d'immeubles commerciaux ou d'habitation. Cependant, s'ajoute à l'actualité de la question le fait que la conjoncture est tout sauf réjouissante. Le chômage est à nouveau grimpé aux alentours de 4 % en Suisse et, dans certaines régions, il est déjà nettement plus élevé. La croissance économique continue de stagner à zéro. «Or, nous savons tous que notre pays devrait afficher une croissance de 2 % rien que pour financer les assurances sociales.»

La construction doit tout particulièrement lutter contre une récession tenace. Selon les prévisionnistes, la situation devrait s'améliorer au 2^e semestre. C'est ce qu'ils avaient déjà prédit à fin 2001 pour juillet – décembre 2002, de sorte que pour ainsi dire personne ne croit plus à ces pronostics. Au vu de ces prévisions, nous plaçons nos espoirs en 2004.

Compte tenu de cette situation, il est d'autant plus important que «nous prenions des mesures permettant de surmonter le creux de la vague. Nous devons tous tenter de relancer davantage les investissements étant donné qu'ils sont pour ainsi dire le moteur de l'essor. Celui qui construit investit dans l'avenir! Dans le secteur public, les investissements nécessaires ne sauraient être différés pour des considérations de politique financière. A l'échelon de la Confédération, nous avons tenté d'empêcher la mise en place d'une telle mesure lors des débats sur le budget, mais nous n'avons remporté hélas qu'un succès mitigé.»

En l'occurrence, les cantons et les communes sont également sollicités. Il s'avère erroné au niveau de la politique conjoncturelle et contraire à un comportement anticyclique d'ajourner les investissements incontournables. Il suffit de songer à la construction des routes et aux investissements prêts à être réalisés dans le bâtiment. Vouloir épargner sur l'entretien des ouvrages infrastructurels fait figure d'autogol, et ce d'autant plus que les prix de la construction et le capital sont actuellement avantageux. Les rénovations effectuées ultérieurement ne feront qu'engendrer des coûts plus élevés. Il est également important que les investissements privés reprennent du poil de la bête. Notre pays a un urgent besoin de stimulants produisant de la valeur ajoutée. Les milieux politiques peuvent et doivent contribuer à créer des conditions optimales et éliminer tous les obstacles entravant la croissance, p.ex. au niveau de l'aménagement du territoire ou par la mise en valeur de régions propices pour le développement de l'économie et de l'artisanat. Cet appel s'adresse principalement aux cantons et communes. Au moyen de plans directeurs et d'affectation appropriés, ils peuvent contribuer à garantir à nouveau une croissance économique après une décennie de stagnation. Dans cet ordre d'idées, le président a indiqué le crédit de 650 millions de francs qui sera débloqué pour la construction du chemin de fer Glatttal. La construction de cette ligne permettra d'exploiter un potentiel économique de taille dans une région très bien située. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir qui débouche sur des impulsions à valeur ajoutée dépassant de loin le cadre du canton.

Des finances étatiques saines, une politique fiscale modérée, en particulier pour les entreprises, une procédure d'autorisation et de recours qui soit accélérée et simplifiée pour les firmes sont autant d'éléments comptant parmi les principales conditions-cadres économiques. La dérégulation ne saurait se limiter à un mot d'ordre! Et c'est ce que les milieux économiques, ainsi que leurs associations – et donc également *constructionsuisse* – doivent exiger à tous les échelons politiques.

Gustave E. Marchand, directeur de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), a fait preuve de compréhension à l'égard des postulats de la construction exposés par Hans Hofmann. Il a lancé un appel pour que les investisseurs adoptent un comportement anticyclique en relevant que les conditions requises dans ce but devaient être créées en commun par les offices fédéraux, la politique et l'économie.

La Suisse n'est de loin pas encore construite

Le professeur Bernd Schips, directeur du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF, a illustré au moyen de graphiques les évolutions (et celles erronées) dans la branche de la construction. Le nombre de personnes occupées dans la branche est en sensible recul depuis le milieu des années quatre-vingt alors que celui des entreprises a augmenté. Par rapport à 1994, c'est surtout la construction de nouveaux logements et d'immeubles locatifs qui accuse une forte diminution. Cependant, celle de maisons individuelles affiche également une tendance à la baisse depuis 1999. En l'occurrence, il y a une corrélation entre le volume construit et le niveau des taux hypothécaires. Les unités vacantes ne cessent de reculer depuis bientôt cinq ans. Le «vieillessement» du patrimoine immobilier est manifeste, d'où nécessité d'entamer des travaux d'entretien et de modernisation.

Selon le professeur Bernd Schips, les immeubles représentent une bonne alternative de placement. Le recul subi au cours des années précédentes dans les immeubles d'habitation, mais en partie également dans le secteur industriel et artisanal résulte bien davantage de l'importance croissante des

investissements apparaissant «attrayants». Et bien moins que de facteurs conjoncturels, tels que revenus et intérêts. Après les années quatre-vingt caractérisées par des surévaluations sur les marchés immobiliers et les sensibles corrections opérées au cours de la décennie successive, les placements sur les marchés financiers comportent généralement moins de risques et affichent durablement un rendement à la hausse.

Compte tenu des évolutions complexes sur les marchés des actions, changes et immobiliers, il apparaît à l'opérateur avantageux de se rallier tout simplement au comportement adopté par la plupart des investisseurs. C'est pour cette raison que l'on assiste fréquemment à des sous-évaluations et surévaluations sur ces marchés. Une chute des prix suit des arguments aussi peu rationnels que le mouvement de hausse l'ayant précédée. Bernd Schips est convaincu que l'attrait des investissements immobiliers se renforcera à nouveau. Cependant plus que jamais, le rendement résultant des coûts d'entretien et de gestion, ainsi que des recettes locatives constituera de plus en plus un élément déterminant pour la décision en matière de placement. En l'occurrence, les secteurs de la construction et la planification sont appelés à comprimer leurs coûts en rationalisant la production resp. au moyen d'un processus intégré.

Les pouvoirs publics peuvent et devraient contribuer à la stabilisation de la production dans la construction. Autrement dit ne pas se limiter aux investissements dans les infrastructures et à leur entretien principalement en vue de consolider le budget. Et ce en particulier lorsqu'il en va de l'utilisation de fonds à affectation obligatoire.

Par ailleurs, la «structure des âges» des immeubles d'habitation et de bon nombre d'infrastructures, ainsi que la composition démographique de la population représentent toujours un important potentiel de la demande. Aussi Bernd Schips est-il convaincu que la Suisse n'est de loin pas encore construite.

Pas de boom immobilier en vue

Quiconque souhaite vendre des actions à des investisseurs a parfois l'impression de faire figure de colporteur tentant de se débarrasser de vieilleries a relevé Hans F. Vögeli, CEO de la Banque cantonale de Zurich. A son avis, ce n'est pas en raison de cette situation que le boom immobilier se fait attendre. La période caractérisée par une augmentation constante de la plus-value immobilière appartient au passé. Corrigés du pouvoir d'achat, les prix affichent une stagnation, et ce déjà depuis trois décennies. Et la situation ne devrait guère changer d'ici 2010 dans la mesure où le secteur immobilier est tributaire de la conjoncture. Il subit les retombées d'un affaiblissement conjoncturel avec un certain décalage, en général deux à trois ans après la chute des cours aux marchés des actions. Par conséquent, les perspectives sont peu réjouissantes pour 2003.

Par rapport aux nations jouxtant la Suisse, les immeubles sont encore relativement chers dans notre pays. En revanche le pouvoir d'achat, mesuré à celui des Etats de l'UE, n'a cessé de reculer en Suisse au cours des dernières années. Pour cette raison, il est vraisemblable qu'à long terme, les prix immobiliers soient adaptés au niveau européen.

Mais il n'y a pas que le revers de la médaille. Selon Hans F. Vögeli, les prix de l'immobilier ont baissé à un tel point au cours de la dernière décennie qu'un nouvel effondrement n'est plus à prévoir, à condition cependant que l'on assiste à une évolution «normale» de la conjoncture. A son avis, les intérêts devraient demeurer à un niveau comparativement bas. Dans le secteur du logement, l'offre ne suit pas l'évolution de la demande et les prix de construction ont baissé. En ce qui concerne les immeubles, l'emplacement dans une région

économiquement dynamique est déterminant. Ainsi, les principaux centres économiques ont déjà affiché une reprise, voire les premiers signes de surchauffe dans la région zurichoise et le bassin lémanique. En revanche, les régions périphériques et une grande partie du Plateau ne sont pas parvenus à se «remettre» des revers subis dans les années quatre-vingt-dix. Selon Hans F. Vögeli, la qualité d'un immeuble revêt une grande importance pour l'investisseur désireux de bénéficier d'une utilisation durable sur le long terme. En l'occurrence, les critères d'écologie et de conception architecturale pèsent de manière croissante dans la balance. Les immeubles dotés d'un dispositif consommant beaucoup d'énergie sont inattractifs et les coûts en résultant sont susceptibles d'être élevés pour le maître d'ouvrage. Les Suisses attachent une grande importance à l'habitat. Selon les expériences faites par Hans F. Vögeli, la tendance caractérisée par un besoin d'espace habitable accru est toujours aussi marquée. La construction de logements pourrait s'avérer être à première vue le paradis pour les investisseurs. Cependant, la plupart des ménages ne peuvent assumer de manière illimitée les charges financières telles que les loyers et les hypothèques. De surcroît, les besoins se modifient au fil des ans; ainsi les logements tels que conçus dans les années 50 offrent peu de flexibilité et placent les propriétaires face à de maintes difficultés.

Hans F. Vögeli a résumé ainsi son intervention: «Nous ne nous trouvons pas en amont d'une phase de boom immobilier. Quoi qu'il en soit, les immeubles constituent un placement de valeur stable et ayant de l'avenir. L'emplacement et la qualité constituent deux critères décisifs pour l'utilisation durable d'un immeuble. Un emplacement centralisé, facilement accessible avec un dosage équilibré en espace naturel et bâti est aujourd'hui privilégié. La qualité d'un immeuble est mesurée en fonction de l'écologie et de la conception architecturale; il s'y ajoute depuis peu de manière croissante le critère de flexibilité au niveau des possibilités d'utilisation.»

Heinz Klausner, président de la communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage privés (IPB), a lancé un appel aux intervenants pour qu'ils exploitent leur savoir-faire à bon escient. La solution idéale à court terme consiste à s'adapter aux conditions-cadres actuelles qui sont inchangées: en encourageant par exemple le management intégral d'immeubles, en renforçant le positionnement, puis en gérant le savoir-faire et l'attitude de ses détenteurs. Mais pour tout autant, nous ne devons pas demeurer inactifs, mais lutter pour de meilleures conditions-cadres à long terme (encourager la compétition au niveau des prestations, favoriser les modèles de collaboration intégrés, appliquer le critère de développement durable en tant que facteur de succès).

Lors du débat public animé par Pierre Triponez, directeur de l'USAM, les participants ont affiché un optimisme modéré concernant la situation dans l'immobilier. Les associations regroupées dans *constructionsuisse* doivent intervenir d'une seule et même voix à bon escient et au moment opportun.



Situation dans la construction

Planification et études de projets

Le recul se poursuit

Grâce à leur carnet de commandes relativement stables, les bureaux consultés estimaient que leur marche des affaires était encore relativement satisfaisante à fin 2002. Contrairement à la situation actuelle, les perspectives à court terme (soit pour l'été 2003) sont jugées cependant avec un pessimisme accru, principalement par les bureaux d'ingénieurs. – C'est ce que mettent en évidence les résultats des dernières enquêtes du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF menées auprès des entreprises membres de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes* (SIA) au 1^{er} janvier 2003.

Les entreprises consultées sont moins confiantes face à l'avenir principalement en raison du fait que la demande de prestations mesurée aux sommes des nouveaux mandats continue à reculer (solde des appréciations positives et négatives: -19%). La diminution des nouveaux contrats concerne tous les secteurs et aucune région du pays ne fait exception à la règle. Ainsi, 15% des entreprises consultées estiment que leurs commandes ont augmenté au 4^e trimestre (2001: 13%), 51% (52%) que leur niveau est demeuré inchangé et 34% (35%) qu'elles ont diminué.

C'est dans le secteur industriel et artisanal que la diminution a été la plus marquée (-29%), suivie du logement (-20%) et de la construction publique (-19%), secteur dans lequel la baisse subie par le bâtiment (-27%) saute particulièrement aux yeux.

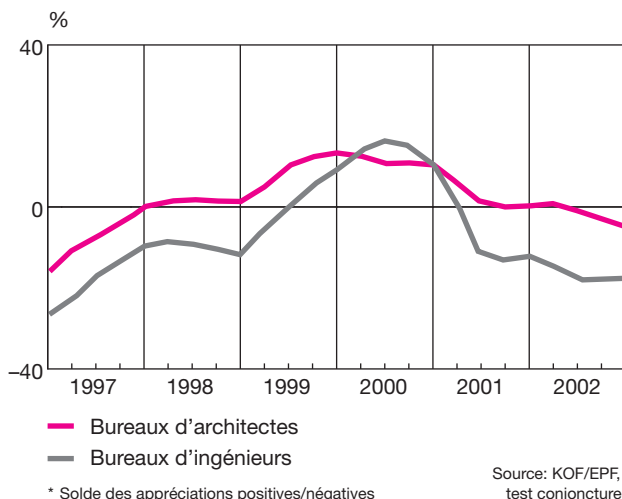
Compte tenu de l'évolution peu réjouissante des mandats et de la marche des affaires jugée défavorable pour les six prochains mois, les entreprises sont enclines à procéder à de nouvelles compressions de leurs effectifs en personnel. Les bureaux sont de plus en plus nombreux à estimer que la pression sur les honoraires se poursuit.

Secteur principal de la construction

Recul ininterrompu de l'activité

L'enquête de la *Société Suisse des Entrepreneurs* (SSE) au 31 décembre 2002 confirme la poursuite de l'affaiblissement

ETUDES DE PROJETS: EVOLUTION PREVUE DES AFFAIRES AU COURS DES SIX PROCHAINS MOIS (SOIT JUSQU'A FIN JUIN 2003)*

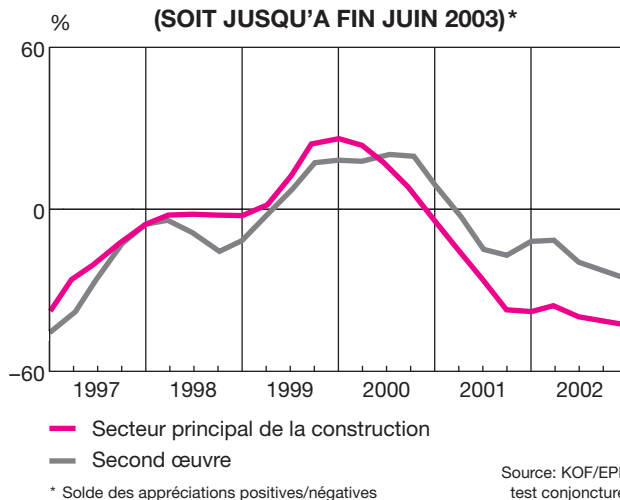


conjoncturel de la construction durant l'année écoulée. Les rapports d'autres instituts spécialisés faisaient déjà état de cette évolution que l'on craignait aux cours des mois précédents. Dans l'optique actuelle, l'activité continuera à reculer en 2003.

Par rapport à 2001, l'entrée des commandes en 2002 a faiblement augmenté en valeur nominale, soit de 0,5% aux prix courants. En l'occurrence, il n'est pas tenu compte de l'adjudication (intervenue en grande partie en 2001) des trois grands lots du Gothard, le but consistant en une comparabilité des données statistiques. En termes réels (c.-à-d. aux prix constants), les commandes ont donc reculé d'env. 2%. Dans le bâtiment, elles étaient, aux prix courants, d'env. 1% inférieures à leur niveau de 2001, alors que dans le génie civil, elles étaient supérieures de 2,5%.

La diminution enregistrée touche la quasi-totalité des cantons et l'on ne note guère d'écarts de l'un à l'autre. Malgré des conditions-cadres apparemment meilleures, le marasme persistant dans la construction de logements est préoccupant, en particulier en dehors des grandes agglomérations. De même, les réductions décidées des investissements dans le génie civil public laissent des traces.

CONSTRUCTION: APPRECIATION DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES POUR LES SIX PROCHAINS MOIS (SOIT JUSQU'A FIN JUIN 2003)*

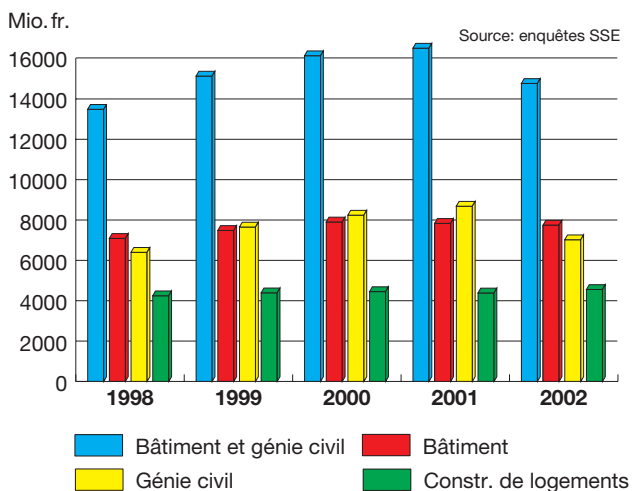


L'affaiblissement de l'activité de construction constaté depuis juillet 2000 se poursuit. Les chiffres d'affaires cumulés pour 2002 ont fléchi de 0,3% en valeur nominale par rapport à 2001; c.-à-d. qu'en incluant le renchérissement des coûts de 2002, cela correspond à une baisse de 3% par rapport au niveau de 2001. Dans ce cas également, l'évolution reflète les écarts entre le bâtiment et le génie civil: le chiffre d'affaires du premier secteur a augmenté d'env. 3% aux prix courants, alors que le second a subi une diminution de 4,1%, suite en particulier au recul des mandats publics.

Corrigées des mandats NLFA, les réserves de travail au 1.1.2003 se sont contractées en valeur nominale d'env. 6% (bâtiment: -3%, génie civil: -7%) par rapport à l'année précédente à pareille époque. Selon nos estimations, cela correspond à un degré moyen d'utilisation des capacités intégrales de production de 5,7 mois dans le bâtiment et de 7,1 mois dans le génie civil. Au cours du 1^{er} trimestre 2003, les réserves de travail corrigées des mandats en question seront réduites d'env. 41% dans le bâtiment et de 23% dans le génie civil (projets de construction).

En 2002, les effectifs moyens en personnel à temps complet travaillant dans le secteur principal de la construction ont légèrement reculé, comme nous l'avions mentionné d'ailleurs dans le rapport de situation du 3^e trimestre. De septembre à

ENTREE DES COMMANDES DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION (de janvier à décembre 1998–2002)



décembre, aucune variation n'a été relevée par rapport à la période correspondante de 2001. Cependant, selon les indicateurs, aucun revirement de tendance ne se dessine à l'horizon, de sorte qu'il faut s'attendre à une nouvelle baisse à moyen terme.

Le pessimisme affiché par les entreprises de construction est confirmé par les résultats de l'analyse du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF, réalisée en complément à l'enquête de la SSE. Les entreprises consultées jugent généralement leurs réserves de travail d'insuffisantes. La plupart d'entre elles tablent sur une poursuite du recul de l'entrée des commandes et sur une baisse des prix. Ceci devrait entraîner une détérioration de la capacité bénéficiaire, malgré d'éventuelles mesures de rationalisation et de compression d'emplois.

Métiers du second œuvre

Persistance du léger recul

Au cours de 4^e trimestre 2002, l'activité a une fois de plus faiblement reculé. De même, la marche des affaires était jugée pour cette période de manière moins favorable par rapport à l'automne. Les carnets de commandes ont encore régressé d'octobre à décembre.

Avec 70,5 %, le degré d'utilisation des capacités en machines dans les différentes branches du second œuvre était inférieur au trimestre précédent (71,6 %) et à la période correspondante de 2001 (73,6 %). Le secteur opérant dans les installations s'en tire, avec 86,7 % (2001: 86,6 %), sensiblement mieux que les autres branches (68%; 2001: 1,7 %).

Pour ce qui est de la part importante des travaux d'entretien et de rénovation au chiffre d'affaires, les autres branches du second œuvre (menuiserie, peinture, construction métallique, etc.) sont parvenues à enregistrer une hausse, soit de 57,9 % à 62,2 %. En revanche, le secteur des installations sanitaires, électriques, de chauffage et climatisation a perdu encore du terrain d'une année à l'autre avec une quote-part de rénovation de 44,1 % contre 46,2 % en 2001.

Par ailleurs, l'enquête du KOF met en évidence que les entreprises consultées ont tendance à juger l'évolution de leurs mandats jusqu'à fin juin 2003 de manière pessimiste. Par conséquent, le second œuvre table comme jusqu'ici sur une

baisse des prix. Les entreprises envisagent de réduire légèrement leurs effectifs en personnel compte tenu de l'augmentation des capacités disponibles, évolution due au recul des mandats.

Production et négoce

Selon *cemsuisse*, les livraisons intérieures de l'industrie suisse du ciment ont reculé de 4 % dans l'ensemble (en termes réels en tonnes). Parallèlement, l'orientation à la baisse de la consommation de ce matériau s'est encore accélérée avec 8,9 % au 4^e trimestre 2002 par rapport à la période comparable de 2001. Cette diminution caractérisée par de fortes disparités régionales reflète le fléchissement des investissements de construction, en particulier du génie civil utilisant un volume important de ciment. *cemsuisse* table sur une nouvelle contraction des ventes de ciment pour 2003.

La situation tendue en matière de mandats ainsi que le recul du degré d'utilisation des capacités en machines ont débouché, contrairement à l'évolution positive enregistrée au cours des dernières années, sur une diminution des investissements en machines de chantier et appareils en 2002, très marquée dans la plupart des cantons. Une telle évolution confirme le scepticisme croissant des entreprises concernant l'évolution du marché de la construction à moyen terme.

Conclusions

Les enquêtes conjoncturelles réalisées en début d'année indiquent que la situation est toujours tendue dans la construction et que le recul se poursuivra en 2003 tant au niveau des prestations de planification que de l'activité de construction.

L'orientation à la baisse des investissements privés, particulièrement marquée dans le secteur industriel et artisanal, est due à la morosité persistante de l'économie. Les entreprises seront toujours peu enclines à opérer des investissements dans le secteur privé à moyen terme étant donné que les signes de reprise conjoncturelle se font attendre. L'évolution du secteur public est dictée par le comportement des maîtres d'ouvrage à tous les échelons (Confédération, cantons et communes) qui compte tenu de la situation financière tendue de plusieurs offices rechignent de plus en plus à la dépense, ce qui apparaît hypothétique au niveau de la politique conjoncturelle et de l'emploi. Les mesures radicales d'économies pénalisent une fois de plus les projets de construction publique procurant des emplois, en dépit des affirmations contraires émanant du Conseil fédéral. Et ce bien que le financement des investissements soit garanti précisément en ce qui concerne les infrastructures du trafic.

La nécessité de ces économies est motivée au moyen de l'instrument du frein à l'endettement. Les investissements relatifs aux infrastructures du trafic ne sauraient être assujettis à cet instrument et, donc, réduits dans la mesure où ces projets au financement assuré représentent d'ores et déjà des prestations pour la croissance future de l'économie – contrairement aux dépenses de consommation publiques – ainsi qu'un patrimoine national avec une véritable contre-valeur. Par ailleurs, les infrastructures en question profiteront entre autres aux générations futures. Enfin, la réalisation de ces travaux favorise les emplois et la conjoncture, éléments particulièrement importants dans l'optique actuelle.

En ce moment, la construction n'a pas besoin de béquilles sous forme de programmes d'investissement de l'Etat, ne serait-ce que pour donner un coup de fouet au secteur privé. Cependant, elle attend des pouvoirs publics à tous les échelons qu'ils assument leur responsabilité économique pour les raisons évoquées et réalisent les projets prêts à être exécutés selon le calendrier fixé et sans réductions de montants.

CHIFFRES – INDICES DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (EN SUISSE)

BAROMETRE CONJONCTUREL DE LA CONSTRUCTION	CARNET DE COMMANDES ¹					PERSONNES OCCUPEES ²				
	Modification en % par rapport à l'année précédente					Modification en % par rapport à l'année précédente				
	1.1. 2002	1.4. 2002	1.7. 2002	1.10. 2002	1.1. 2003	1.1. 2002	1.4. 2002	1.7. 2002	1.10. 2002	1.1. 2003
PLANIFICATION										
TOTAL (SIA)	- 2	- 4	- 6	- 6	- 6	- 1	- 1	- 2	± 0	± 0
- Architectes	- 4	- 6	- 8	- 7	- 6	+ 4	± 0	- 1	± 0	- 2
- Ingénieurs	+ 1	- 1	- 4	- 5	- 6	± 0	+ 1	+ 2	+ 2	+ 2
SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION										
TOTAL (SSE)	+14	+11	+11	+18*	± 0	- 4	- 3	- 2	- 2	+ 2
- Bâtiment construction de logements autres secteurs du bâtiment (en particulier constructions de l'économie)	±0 +3 - 6	- 4 - 7 - 4	- 3 - 6 + 1	- 2 + 4 - 9	- 3 +10 -15	Suisses				
- Génie civil	+23	+21	+18	+29	+ 2	Etrangers				
- Secteur public	+25	+23	+21	+30	+ 1	Dont saisonniers				
- Secteur privé	- 2	- 8	- 6	- 4	- 3	+ 0	- 3	- 3	- 6	- 0
METIERS DU SECOND ŒUVRE										
ENTREPRISES DE FERBLANTERIE & INSTAL- LATIONS SANITAIRES (ASMFA), CLIMA • SUISSE	+ 1	+ 1	- 3	+ 4	+ 6	± 0	+ 2	+ 1	- 1	± 0
INSTALLATEURS-ELECTRICIENS (USIE)	+17	+ 6	+ 4	+ 1	± 0	- 1	- 1	+ 1	+ 1	+ 2
ENTREPRISES DE MENUISERIE (VSSM)	- 2	- 5	- 7	- 9	- 1	± 0	- 1	± 0	- 2	- 2
METALLURGIE DU BATIMENT (USM)	+ 8	+30	+27	+17	+13	+ 1	- 1	- 4	- 6	- 6
PEINTURE ET PLATRERIE (SMGV)	- 2	+ 3	- 1	+23	+26	- 1	- 1	- 1	- 1	- 1
PRODUCTION ET NEGOCE										
FABRICATION ET COMMERCE DE MACHINES DE CHANTIER (VSBM)	+21	+15	+12	± 0	- 6	+ 4	+ 6	+ 2	- 1	+ 2
INDUSTRIE DES LIANTS (CEMSUISSE)						- 2	± 0	± 0	± 0	± 0

constructionsuisse

* L'accroissement du carnet de commandes est dû à un mandat unique d'env. 3 milliards de fr. pour trois gros lots concernant la NLFA du Gothard.

¹ Base: valeurs nominales en francs

² Personnes occupées dans la planification, les métiers du second œuvre et le groupe production et négoce d'après les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

³ Jour de référence: 1.4.

La modification en termes réels (compte tenu du renchérissement) des carnets de commandes susmentionnés s'obtient approximativement par la déduction des taux de renchérissement ci-après (sans le génie civil):		
Indices des prix de la constr. de logements ³	2001 à 2000	2002 à 2001
Zurich	+4,8 %	-0,1 %
Berne	+4,4 %	-1,2 %
Lucerne	+2,0 %	+0,9 %
Genève	+5,7 %	+2,3 %

Publication: secrétariat de *constructionsuisse*
Weinbergstrasse 49, 8035 Zurich

Président: H. Hofmann, Horgen

Rédaction: P. Koller (administrateur)
E. Loward

Réalisation graphique: sihldruck,
Druckerei a/d Sihl AG, Zurich

Adaptation française: F. Gilg

Autres collaborateurs: A. Röllin, B. Eix

Paraît chaque trimestre. Reproduction autorisée avec indication de la source. Justificatifs désirés.